

1801

1801

4

Monsieur le Baron

Vous m'avez donné la permission de vous écrire quelques fois et j'en profite, comme d'habitude, sans mettre beaucoup de délai. Je voudrais bien pouvoir vous donner quelques nouvelles, qui puissent vous éclairer sur le résultat de vos démarches auprès de notre Gouvernement; mais les affaires ecclésiastiques sont en pleine stagnation. La Commission établie au sujet des Couvens, loin de faire un rapport au Sénat, n'a pas même commencé son travail, et il est assez naturel que l'on ne s'occupe de cet objet qu'après avoir arrêté la constitution générale, et décidé de ce qui appartient aux autorités tant centrales, que cantonales de notre République. Les discussions ont commencé; elles seront longues à ce qu'il paraît, & ailleurs on s'est adressé à la République mère, et il faudra bien attendre qu'elle ait revu et corrigé le travail de sa fille. On nous a donné dernièrement de grandes et belles espérances; mais il est des gens qui l'offrent à craindre que l'on donne aussi de l'eau bénite à la

affaires cantonales relatives  
à la Constitution nouvelle - à l'instruction et à l'école - à l'école  
et à l'école de l'église catholique - dirigés par M. de la Roche, M. de la Roche

leur consulaire, quoique l'on n'y parle pas encore d'aumôniers  
d'ambassadeur français, legalize toutefois la signature de  
Thormann Secrétaire d'état; mais il n'a point encore reconnu  
notre gouvernement; il ne s'adresse qu'aux Citoyens d'ici.  
Nos Landammans et Sénateurs sont pour lui, comme s'ils  
n'existaient pas. Nos affaires n'en vont pas mieux, comme  
vous le savez bien, et l'opinion que nous sommes menacés  
de quelques changements, au moins quant au personnel, s'accro-  
dit beaucoup par cette conduite du Ministre français. Il s'as-  
sure dit-on, ceux qui viennent des villes et des campagnes, lui  
témoignent des allarmes sur la tendance de notre Sénat vers  
les anciennes formes. S'il en agit ainsi, on doit présumer qu'il  
a reçu les instructions en conséquence.

Voilà l'état de l'Arçon de la politique. Je ne devais pas  
me laisser entraîner dans cette carrière, qui grâce à Dieu, n'est  
pas celle que je dois courir. O je reviens donc au point d'origine  
partie. Je crois m'apercevoir que les objets de l'instruction  
et du culte seront abandonnés aux Cantons. Les Sénateurs  
réformés semblent le désirer beaucoup plus que les catholiques  
et je ne serais point embarrassé d'en trouver la raison. L'Eglise  
réformée n'a point de confiance par elle-même; sa force est  
dans le gouvernement, avec lequel elle fut jadis guichement identi-  
fiée, parceque à sa naissance, on ne croyait pas à la révolution.

voir le Tableau de la - Le Canton de Tribourg perdra au profit de  
Tableau de l'instruction à Tribourg avant et après la révolution  
les professeurs fanatiques, - Contre l'établissement de la

c'était le besoin et l'intérêt du moment. Depuis 1794 nos ministres  
réformés ont commencé à ouvrir les yeux: ils ont blâmé ce que  
les Réformateurs avaient fait en faveur des gouvernements; ils  
ont envié la stabilité de notre Eglise, son essence indépendante,  
et l'autorité, que la révolution n'a pas pu lui ravir. Je ne vous  
en parle pas d'après ouï dire. Le Doyen Gth et d'autres ministres  
de Berne s'efforcent d'expliquer très clairement dans les fréquentes confé-  
rences que nous avons eues. Vous aurez sans doute appris que  
l'on a tenté d'introduire notre hiérarchie, le projet a trouvé des  
amis; mais il a aussi eu de vigoureux adversaires. La personne  
du Doyen Gth, que les premiers méconnaissent comme chef et centre  
d'union et de force, déplaît autant aux derniers, que la chose  
même, et le Ministre français Cortat me dit un jour, qu'il ne  
voulait point d'Evêque ou Pape Gth, que s'il fallait de semblables  
autorités dans l'Eglise de S.C. elles étaient toute levées, qu'il  
y avait un Pape à Rome &c.

Le projet ne trouva que trois partisans dans cette ville. Gth et les  
deux diacres Misply et Staphani; il fallut donc l'abandonner.  
notre Gouvernement devint plus modéré depuis les opérations des  
7 Janvier et 7 Août. On levit de rapprocher de l'Eglise et les  
ministres de l'Eglise réformée crurent qu'il était temps de travailler  
à une organisation et de la présenter à la sanction de l'autorité  
civile. Cette organisation fut proposée et agréée par le  
Doyen de Berne, les doyens de Lemna, l'antistes de Zurich &c.

a été imprimée depuis. Vous la connaissez sans doute, mais  
vous savez aussi quelle n'a point été munie de la sanction  
que l'on désirait. On ne l'a pas même présentée au conseil  
législatif, parcequ'il fallait d'abord la rendre publique et la  
faire adopter par la généralité des écrivains, ou tout au moins  
par la majeure partie. Cette majorité n'est prononcée pas comme  
on le voulait, et les espérances des chefs de l'église réformée  
s'évanouissent encore. On sentit que d'après les principes reçus  
dans cette communion, il était inutile de penser à une rappro-  
cher le clergé autour d'une autorité purement ecclésiastique, et  
que tous les projets que l'on pourrait faire à cet égard n'obtien-  
draient jamais la sanction civile, ou quelle ne brist jamais de-  
mandée par une majorité, jalouse toujours jalouse de son indépen-  
dance.

Des lors l'effort on se tourna du côté du fédéralisme. M. de Meuron et  
d'autres écrivirent en faveur de ce système politique. La mission  
de l'ambassadeur Reinhard donna du courage, on écrivit on  
parla d'avantage. La constitution venue de France ce jour-là  
de renvoi de la diète qui tendait vers l'unité, de choix du sénat  
quelques unes de ses opérations firent espérer le triomphe d'un  
système qui permettait aux gouvernements cantonaux de reprendre  
leurs fonctions dans l'église réformée et de donner à celle-ci une  
confiance qu'elle ne peut pas acquies par ses propres forces.  
Voilà pourquoi les membres protestants du sénat, portés sans  
doute par les chefs de leur église, et peut-être par l'expérience

Fédéralisme

1801  
64

et d'anciennes habitudes, - veulent cantonaliser l'instruction et le culte.

Il ne leur sera pas difficile d'amener à ce parti ceux des Sénateurs catholiques qui montrent le plus de goût pour nos anciennes institutions, ou qui ~~des~~ craignent, que le gouvernement central, si on lui laisse la surveillance du culte et de l'instruction publique, ne portât quelque atteinte à la religion de leurs pères. Je crois donc que ces objets deviendront entièrement cantonaux, si toutefois la France n'entraîne pas le gouvernement actuel dans la marche qu'il paraît suivre. (p. 100)

Si le fédéralisme se rétablit comme du passé, notre canton y perdra beaucoup à l'égard du culte et de l'instruction publique. Avant la révolution l'instruction était très mauvaise chez nous. Monseigneur et Vost étaient les oracles de nos théologiens, on ne connaissait rien au-delà, ni au-delus de ces officiers. Norwath était notre philosophe. Dans les derniers tems on lui avait adjoint Pallas. Pichler pour le droit canon. Martini pour le civil. C'eût été un crime que de vouloir introduire quelque nouvel auteur dans les écoles. D'ailleurs nous regardions notre collège comme le meilleur, sur celui d'Augsbourg qui est encore pour nos professeurs la torgue de l'église catholique et son organe infailible. Hatler et Vailles étaient des députés de la cause de Dieu. Kant un athée, Obernetter un imposteur que Dieu avait frappé du mort dans la peste coléreuse de 1791.

Depuis la révolution tout va de mal en pis. Nos professeurs sont devenus de véritables fanatiques, puisqu'ils unissent le zèle à l'ignorance. ils ne voient partout que hérésie et impiété, soupçonnent tout ce qu'ils ne connaissent pas, et condamnent provisoirement avant d'avoir entendu.

Portrait de professeurs.

Vous savez Monsieur le Baron comment notre évêque s'est conduit envers le Conseil d'éducation, vous connaissez sa constitution ad Clerum suum. Voilà l'esprit qui nous anime.

Les espérances d'amélioration étaient fort minces avant la révolution, cependant on osait encore dire quelque chose et quelquefois les membres de notre gouvernement qui composent la commission des écoles émettaient quelques propositions. On sentait que l'on a attribué tous les maux des révolutions aux Lumière et à la Philosophie. On fait profession publique de l'ignorance; l'anathème est irrévocablement lancé contre les illuminés et tout homme est illuminé qui ne pense pas en tout comme nos docteurs, ou qui s'exprime d'une manière qui ne leur est pas familière.

Autrefois encore le gouvernement retenait l'autorité ecclésiastique dans de justes bornes, et était entreprendre quelque chose dans les affaires civiles. Ce fièvre était nécessaire puisque nous étions assez simples ou ambitieux pour vouloir mettre les dernières en valeur dans tout ce qu'elles ont de plus extravagant. Rétablir les anciennes formes et les anciens magistrats, ils fléchissent ou ils n'auraient pas fléchi, et nous nous trouverons plus reculé que nous ne l'étions avant la révolution. Notre municipalité vient d'en donner une preuve en établissant dernièrement des censeurs, qui finiront peut être par aller fouiller les bibliothèques particulières et proscrire tous les livres qui n'auraient pas été imprimés dans un endroit catholique. Offrez que pour nous les endroits catholiques sont en très petit nombre.

Après encore un mot sur votre voyage à Tribourg et je finis. Vous n'avez pas eu une grande opinion de la démarche que vous avez eu la bonté de faire, ainsi vous ne serez pas surpris Monsieur de ce que je vous en disai. J'ai passé dernièrement quelques jours chez moi; j'ai cherché à m'informer de mon mieux de l'impression que votre présence avait faite sur l'esprit de notre évêque et de ses conseillers. Tous les renseignements que j'ai pris m'ont rendu en deux mots: nulle ou mauvaise. Daniel a parlé, la cause est finie. Vous me comprenez. On a eu l'impudence de se vanter que l'on vous avait fait, et que l'on avait eu l'adresse de vous éviter, en vous envoyant à la messe et vous forçant de prier contre votre usage. Il serait trop pénible pour moi d'ajouter le reste, je suis humilié, confus, indigné. -- Le que je vous en dis sous suffira pour vous donner le mesure d'un homme que l'on est forcé d'estimer beaucoup, même qu'on ne le voudrait.

Cependant M<sup>r</sup> le Baron puisque vous avez tant fait que de gravir nos montagnes pour aller lui parler des objets les plus importants, j'oserais vous prier de ne pas vous laisser dégoûter par le mauvais succès de votre première démarche. Il se peut que vous soyez plus heureux dans la suite; surtout si vos affaires politiques prennent une autre tournure. Notre évêque a joué tous les rôles. Il s'est réjoui de la chute de notre ancien gouvernement, qu'il appella le cheval de bataille du chapitre de St Nicolas. Il s'imaginait que la révolution ajouterait un nouveau livre, une nouvelle autorité et peut être

\* Ojet.

Le baron de St. Jeanberg à Tribourg - Côtes d'Or -

de plus amples revenus à son siège. Il n'eut pas été trompé  
dans son attente, s'il avait pu profiter des circonstances; les  
Autrichiens vinrent et tout changea; les espérances et la conduite  
ne furent plus les mêmes. Le Scrupule l'environna et il crut  
qu'il devait désavouer ce qu'il avait fait auparavant d'abord, il se  
retira du Conseil d'éducation, fit des mémoires, des constitutions,  
des rémontrances. Cependant il attendit pour cela le moment  
ou nos premières autorités furent combattues par les journaux des  
7. Car il n'a guère de courage. L'époque de la diète rallentit  
son zèle, il devint plus doux, plus incoassé, chercha même à  
se rapprocher des personnes qu'il avait offensées et qu'il croyait  
sans doute capables de vengeance. La diète, en tombant, rebâta  
son courage et ses prétentions, et si notre Sénat devait subir  
une réforme, ou éprouver quelques contradictions, l'air varié et  
homme versatile changer encore de conduite.

Adieu M<sup>r</sup> Le Baron je m'aperçois que je n'ai plus dit  
ce que je suis beaucoup trop long. Je me corrigerais dans la  
suite et prenant la plume pour vous écrire je me rappellerai  
que je ne dois pas vous disputer des moments infiniment précieux.  
Veuillez excuser mes longueurs, ma franchise ne saurait vous  
déplaire. Agréez l'assurance de mon respect et de mon  
dévouement. Je suis

Monsieur

Très humble et très  
obéissant serviteur  
G. Girard Aumonier  
des aut. Suprêmes

Berne le 24 Dec 1801.

Je ne dois pas oublier de vous dire  
que j'ai reçu par le canal de M<sup>r</sup> Muller  
la permission pour l'oratoire  
de la messe sur le Collège de la Lettre de l'abbé de  
1800  
1801